



aves

natagora

ÉTAT DE L'AVIFAUNE DES MILIEUX AGRICOLES EN WALLONIE



2021

ETAT DE L'AVIFAUNE DES MILIEUX AGRICOLES DE WALLONIE 2021

CE TRAVAIL A ÉTÉ RÉALISÉ DANS LE CADRE DE LA SUBVENTION « ACTIONS ET ÉVALUATIONS RELATIVES AUX OISEAUX DE L'ESPACE AGRICOLE » DU SERVICE PUBLIC DE WALLONIE.

Département Etudes Natagora

Traverses des Muses, 1
5000 Namur
www.aves.be

Personnes de contact :

Jean-Yves Paquet <jean-yves.paquet@aves.be>

Photos de couverture :

Denis DELANGH

Rédaction et mise en page :

Arnaud LAUDELOUT, Antoine DEROUAUX & Jean-Yves PAQUET

Analyse des données et animation du réseau de volontaires :

DEROUAUX A.

Citation recommandée :

LAUDELOUT A., DEROUAUX A. & PAQUET J.Y., 2022. Etat de l'avifaune des milieux agricoles 2021, Natagora - AVES, Rapport du Département Etudes, 2022, 22 pp.

Remerciements :

Nous remercions tous les ornithologues volontaires qui consacrent chaque année un peu de leur temps à la réalisation de leurs chaînes de points d'écoute. Leur implication est essentielle à la réussite de ce programme de suivi, initié il y a plus de 30 ans.



Présente dans tout l'espace Wallonie-Bruxelles, Natagora possède de nombreuses réserves naturelles, réparties sur 5 600 hectares. Le grand objectif de l'association est d'enrayer la dégradation de la biodiversité et de contribuer au rétablissement d'un meilleur équilibre entre activités humaines et protection de l'environnement.



1. SOMMAIRE

| | |
|---|----|
| 1. SOMMAIRE..... | 3 |
| 2. INTRODUCTION..... | 4 |
| 3. EVOLUTION DE L'INDICE DES OISEAUX AGRICOLES EN WALLONIE..... | 5 |
| 4. TENDANCES DE POPULATION DES ESPÈCES DE L'INDICE DES OISEAUX SPÉCIALISTES DES MILIEUX AGRICOLES EN WALLONIE..... | 7 |
| 4.1 <i>Vue d'ensemble</i> | 7 |
| 4.2 <i>Commentaires spécifiques</i> | 8 |
| 5. INDICES SPÉCIFIQUES AUX HABITATS | 17 |
| 6. AUTRES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES DES MILIEUX AGRICOLES WALLONS..... | 19 |
| 7. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES..... | 21 |

2. INTRODUCTION

Ce document vise à faire le point sur l'état des populations d'oiseaux des milieux agricoles de Wallonie en 2021, tant pour les oiseaux communs que pour certaines espèces rares et emblématiques.

En Wallonie, l'évolution des populations d'oiseaux nicheurs communs est suivie depuis 1990, grâce au projet « Surveillance des Oiseaux Communs en Wallonie - SOCWAL », qui est un des programmes d'inventaire et de surveillance de la biodiversité de la Wallonie (SPW – DGO3 – DEMNA) coordonné par Aves, le pôle ornithologique de Natagora (DEROUAUX & PAQUET, 2018).

Des dizaines d'ornithologues volontaires contribuent à ce programme, en comptant les oiseaux présents en des endroits fixes et préalablement définis, pendant une durée de 5 minutes. Ces inventaires sont répétés chaque année à la même période, le plus souvent deux fois au cours du printemps. En moyenne, 1800 points d'écoute sont réalisés chaque année dans notre région.

Les séries de données récoltées sont ensuite modélisées pour calculer des indices d'abondance annuelle et estimer les tendances des populations pour chaque espèce. Cette méthode standardisée est appliquée dans la plupart des pays européens, sous l'égide de l'EBBC (European Bird Census Council). Elle permet le suivi de l'évolution des espèces à l'échelle de régions, de pays et de l'Europe (Pan European Bird Monitoring Scheme - PECBMS).

Ces données peuvent être combinées pour calculer divers indicateurs, dont le plus connu est l'indice des oiseaux des milieux agricoles (Farmland Bird Index - FBI), véritable état de santé de l'avifaune de ces milieux (GREGORY & AL., 2005). Le FBI constitue actuellement un indicateur Eurostat de « développement durable – thématique de la gestion des ressources naturelles », ainsi qu'un indicateur d'impact reconnu et obligatoire dans le cadre du règlement de la Politique Agricole Commune (PAC). En Wallonie, il se calcule en combinant les tendances de 17 espèces qui figurent dans une liste de 39 espèces inféodées au milieu agricole en Europe, définie par les experts de l'EBCC (EUROPEAN BIRD CENSUS COUNCIL, 2005). Les espèces considérées en Wallonie sont les suivantes: Perdrix grise, Faucon crécerelle, Tourterelle des bois, Alouette des champs, Hirondelle rustique, Pipit farlouse, Bergeronnette printanière, Tarier pâle, Fauvette grisette, Etourneau sansonnet, Corbeau freux, Moineau friquet, Linotte mélodieuse, Bruant jaune, Bruant proyer, Pie-Grièche écorcheur, Vanneau huppé.

Les espèces rares font généralement l'objet de suivis spécifiques, enrichis par les données récoltées sur le portail de sciences citoyennes « observations.be ».

3. ÉVOLUTION DE L'INDICE DES OISEAUX AGRICOLES EN WALLONIE

Depuis 1990 et le début des inventaires en Wallonie, l'indice des oiseaux communs spécialistes des milieux agricoles (FBI-W) est en diminution. Le déclin du FBI-W à long terme est actuellement estimé à 2,7% par an (voir Figure 1) Ce déclin est bien plus marqué que celui du FBI européen, qui diminue d'environ 1,1 % par an pour la période 1990 – 2019 (cf. <https://pecbms.info/trends-and-indicators/indicators/>).

Pour les dix dernières années, on remarque une très légère réduction du déclin, à 2,5 % par an, mais la tendance ne ralentit pas vraiment. En effet, les pressions liées aux pratiques agricoles et à la conversion des terres agricoles pour d'autres usages ne sont pas les seuls éléments influençant les populations. En particulier, les conditions météorologiques influencent les populations d'oiseaux notamment en jouant sur le succès reproducteur. Les tendances peuvent fluctuer à court terme (d'une année à l'autre) en fonction des conditions de reproduction de l'année précédente. Il est donc prématuré de se réjouir, puisque d'une part, la tendance pour les 10 dernières années reste très similaire à la tendance à long terme, et que, d'autre part, des variations aussi faibles pourraient aussi trouver leur cause dans un climat printanier plus favorable à la réussite des nichées en 2019 et 2020.

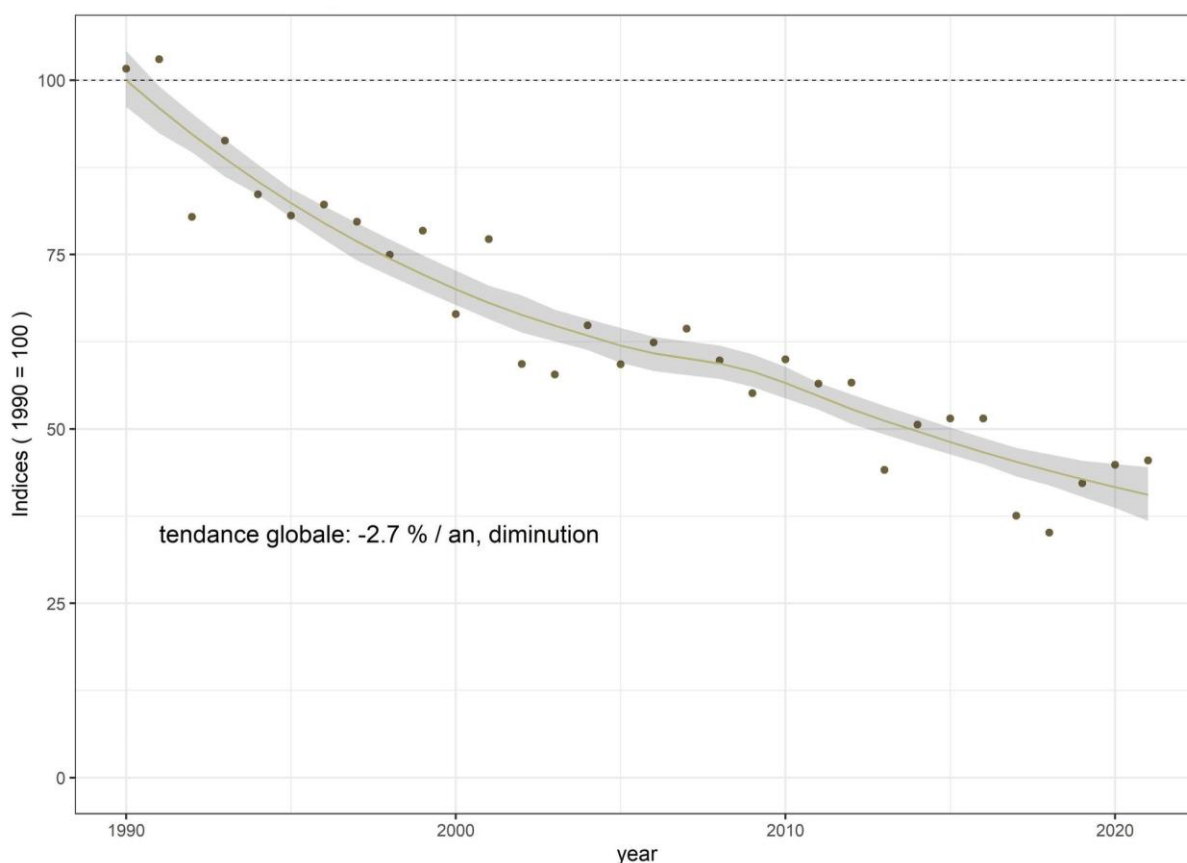


Figure 1 : Évolution de l'indice des oiseaux communs spécialistes des milieux agricoles en Wallonie (FBI-W) entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Le FBI-W diminue plus que les autres indices multispécifiques calculés pour la Wallonie. L'indice regroupant l'ensemble des 81 espèces d'oiseaux communs traitées (cf. Figure 2) décline en moyenne de 1,3% par an sur le long terme, avec une accentuation du déclin ces dix dernières années (-2,1% par an). Les oiseaux des milieux forestiers (22 espèces représentatives) sont également en diminution de 1,1% par an en moyenne (mais -2% par an depuis 2012).

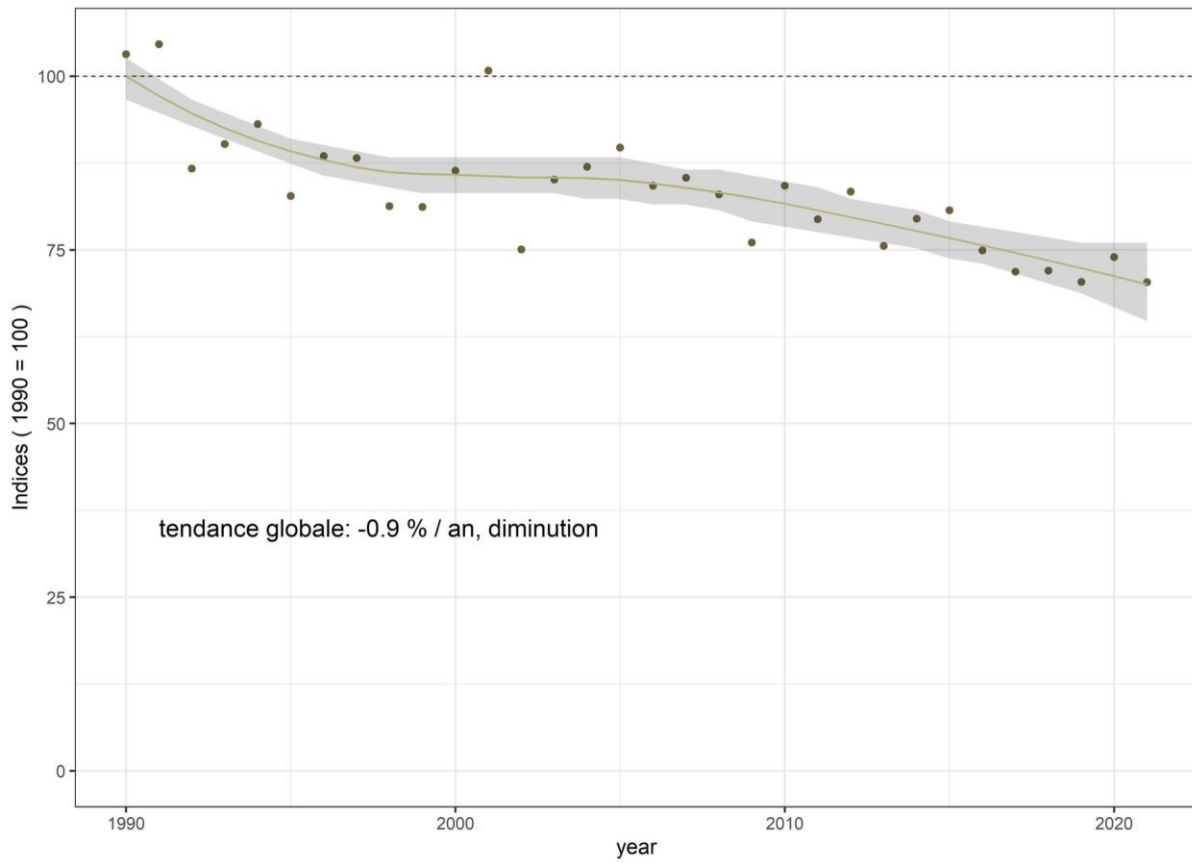


Figure 2 : Évolution de la tendance de 81 espèces d'oiseaux communs de Wallonie. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%

4. TENDANCES DE POPULATION DES ESPÈCES DE L'INDICE DES OISEAUX SPÉCIALISTES DES MILIEUX AGRICOLES EN WALLONIE

4.1 VUE D'ENSEMBLE

Un aperçu de la tendance annuelle moyenne et de la variation totale en 32 années de suivi des populations wallonnes des espèces constituant l'indice des oiseaux agricoles est présenté dans le Tableau 1. La tendance annuelle moyenne à l'échelle moyenne est également mentionnée pour comparaison. Dans les commentaires spécifiques, ci-dessous, les tendances des 17 espèces constituant le FBI Wallon sont présentées et commentées.

Tableau 1 : Tendances annuelles moyennes wallonnes et européennes, IC et variation totale en 32 ans (en % de variation) des populations wallonnes pour les espèces constituant l'Indice des oiseaux agricoles Wallon

| nom français (nom scientifique) | variation annuelle (% par an) | intervalle de confiance (% par an) | variation totale en 32 ans | tendance wallone | variation annuelle EUR (% par an) |
|---|-------------------------------------|---|----------------------------------|---------------------|---|
| Bruant proyer (<i>Miliaria calandra</i>) | -15,8% | 2,2% | -99,60% | Déclin | -2,8% |
| Tourterelle des bois (<i>Streptopelia turtur</i>) | -9,2% | 1,5% | -95,5% | Déclin | -3,8% |
| Perdrix grise (<i>Perdix perdix</i>) | -6,8% | 2% | -89,3% | Déclin | -5,6% |
| Pipit farlouse (<i>Anthus pratensis</i>) | -6,2% | 1% | -86,9% | Déclin | -1,9% |
| Moineau friquet (<i>Passer montanus</i>) | -6,1% | 1,4% | -86,7% | Déclin | -1,9% |
| Vanneau huppé (<i>Vanellus vanellus</i>) | -4,8% | 1,2% | -79,6% | Déclin | -2,2% |
| Alouette des champs (<i>Alauda arvensis</i>) | -3,6% | 0,3% | -69% | Déclin | -1,8% |
| Étourneau sansonnet (<i>Sturnus vulgaris</i>) | -2,6% | 0,4% | -57,1% | Déclin | -2,8% |
| Bruant jaune (<i>Emberiza citrinella</i>) | -2,2% | 0,4% | -50,4% | Déclin | -1,8% |
| Hirondelle rustique (<i>Hirundo rustica</i>) | -1,8% | 0,5% | -43,1% | Déclin | -0,4% |
| Linotte mélodieuse (<i>Linaria cannabina</i>) | -1,5% | 0,5% | -39,3% | Déclin | -2,4% |
| Bergeronnette printanière (<i>Motacilla flava</i>) | -0,8% | 0,8% | -22% | Stable | -3,8% |
| Corbeau freux (<i>Corvus frugilegus</i>) | -0,2% | 0,55% | -6,4% | Stable | 0,7% |
| Fauvette grisette (<i>Sylvia communis</i>) | 1% | 0,4% | 37,1% | Augmentation | 0,4% |
| Faucon crécerelle (<i>Falco tinnunculus</i>) | 1,2% | 1,1% | 45 % | Augmentation | -1% |
| Pie-grièche écorcheur (<i>Lanius collurio</i>) | 4,5% | 1,3% | 311,4% | Augmentation | 0,1% |
| Tarier pâtre (<i>Saxicola torquatus</i>) | 6,8% | 1,3% | 729,9% | Augmentation | -0,5% |

4.2. COMMENTAIRES SPECIFIQUES

Une interprétation prudente des valeurs annuelles des indices spécifiques est nécessaire. Pour les populations d'oiseaux, à cause de facteurs tels que les conditions météorologiques, de fortes fluctuations interannuelles sont toujours observées. La méthode utilisée pour le traitement des données n'a pas pour objectif de comparer une année particulière avec une autre (sinon on risque de comparer une année particulièrement bonne avec une particulièrement mauvaise et on surestime un déclin, ou une année particulièrement mauvaise avec une particulièrement bonne et surestime une augmentation) mais de mettre en évidence la tendance de chaque espèce sur le long terme en prenant en compte toutes les valeurs annuelles, ce qui permet de « gommer » les fluctuations interannuelles. Il en résulte que, bien que la valeur de l'indice pour la première année de suivi soit toujours fixée à 100, la valeur de la tendance à long terme pour cette première année de suivi peut s'écarter plus ou moins fortement de cette valeur de 100. Il ne faut donc pas comparer strictement la valeur de l'indice en 1990 et celle de 2021, même si c'est spontanément ce qu'on pourrait faire, mais bien l'évolution de la courbe de tendance, et surtout sa pente à long terme.

Par ailleurs, à la lecture des graphes, il faut garder à l'esprit qu'un passage d'un indice 100 à un indice 50 diminue la population de moitié mais un passage d'un indice 25 à un indice 5 diminue la population par 5. Cette dernière diminution est nettement plus préoccupante mais moins visible sur le graphe.

Faucon crécerelle

Comme pour beaucoup de rapaces, la population de Faucon crécerelle montre des fluctuations marquées qui résultent des variations de l'abondance des rongeurs. Une augmentation de la population est pourtant perceptible (+1,2 % par an). Cette augmentation correspond à une hausse de 45% de la population. Elle se remarque surtout au Nord du Sillon Sambre et Meuse et en Ardenne. Les populations du Condroz et de Fagne-Famenne sont plutôt stables.

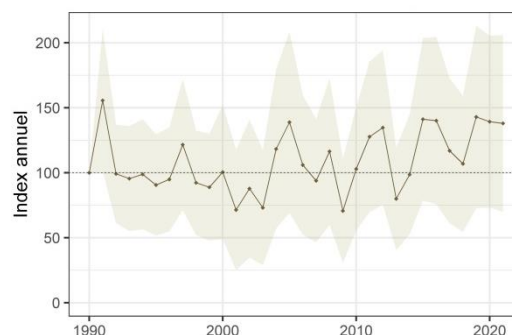


Figure 3 : Evolution de la population du Faucon crécerelle en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Perdrix grise

La Perdrix grise a fortement souffert de l'intensification de l'agriculture. Le déclin est très marqué, et atteint 6.8% par an, ce qui correspond à la disparition de près de 9 oiseaux sur 10. Il semble que la situation se soit légèrement améliorée ces dernières années, sans que les causes ne puissent être formellement identifiées, comme par exemple l'arrêt temporaire de la chasse pendant l'hiver 2020-2021, ou une amélioration du succès reproducteur liée aux conditions météorologiques favorables ces derniers printemps. Néanmoins, la situation reste très préoccupante car rien ne permet d'exclure un nouveau basculement de cette évolution, puisque la qualité de son habitat ne s'est certainement pas suffisamment améliorée ces dernières années pour espérer que l'espèce retrouve son abondance des années 1990.

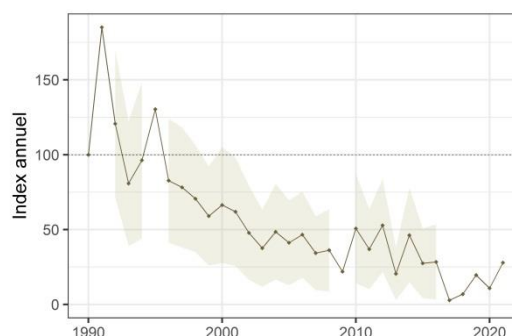


Figure 4 : Evolution de la population de la Perdrix grise en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Vanneau huppé

Le Vanneau huppé, limicole nichant au sol, occupe chez nous des milieux agricoles. La population wallonne décline depuis 1990, en moyenne de 4,8% par an, avec toutefois des fluctuations très marquées. Il ne subsiste actuellement qu'un cinquième de la population initiale. Le Vanneau huppé est très exposé aux travaux agricoles puisqu'il a la fâcheuse tendance de s'installer sur des terres nues avant les semis, ou dans les champs fraîchement travaillés ou semés. Il a maintenant presque entièrement déserté les milieux purement prairiaux. Des fluctuations assez importantes des populations ont été souvent observées, sans doute liées à des apports périodiques d'animaux qui proviennent des populations de la région atlantique.

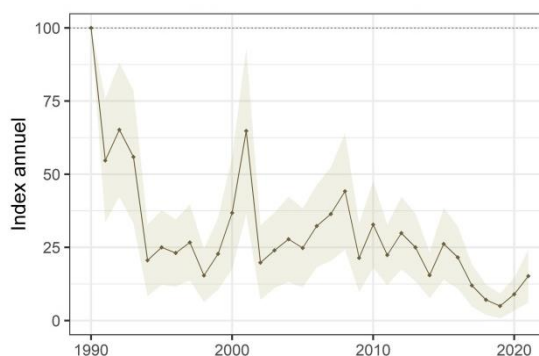


Figure 5 : Evolution de la population du Vanneau huppé en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Tourterelle des bois

La Tourterelle des bois est l'une des espèces d'oiseaux dont la population diminue le plus rapidement en Wallonie. Le modèle utilisé pour SOCWAL indique une perte annuelle de 9,2% des individus. Par rapport à la situation initiale, il ne subsiste plus qu'un oiseau sur 20. En Ardenne, la population semble se maintenir un peu mieux que dans les autres écorégions. Le déclin est important partout en Europe et la Tourterelle des bois fait l'objet d'un plan d'action européen. Outre la dégradation des habitats, en particulier au travers de la réduction de la disponibilité en graines de plantes sauvages dont dépendent les adultes et les nichées, la chasse et le braconnage lors de la migration et de l'hivernage contribuent certainement au déclin de l'espèce. D'autres facteurs ont aussi été évoqués, notamment un taux de mortalité accru à cause de la trichomonose, une maladie parasitaire.

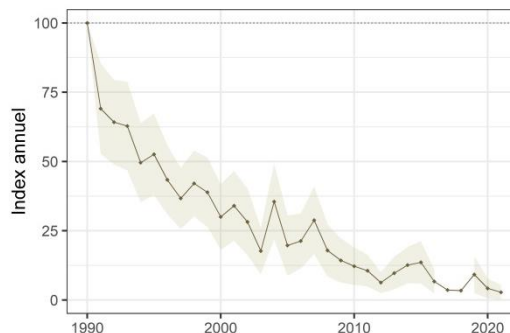


Figure 6 : Evolution de la population de la Tourterelle des bois en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Alouette des champs

L'Alouette des champs est en déclin de 3,6% par an en Wallonie, ce qui correspond à la perte de 69% des effectifs. C'est au sein des grands openfields de la région limoneuse que sont situés les principaux noyaux de population de l'espèce, qui y fait face aux menaces couramment évoquées pour les oiseaux des cultures. C'est aussi dans ces milieux que le déclin est le moins prononcé, tandis qu'en prairie la situation est devenue très mauvaise. La diminution de la population semble toutefois ralentir depuis un peu plus d'une dizaine d'années.

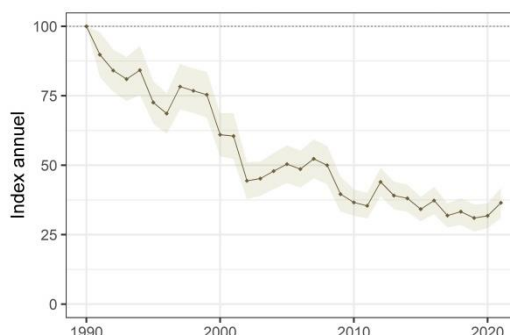


Figure 7 : Evolution de la population d'Alouette des champs en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.



PHOTO 1 | Faucon crécerelle (© Picasa)



PHOTO 2 | Perdrix grise (© Olivier Colinet)



PHOTO 3 | Vanneau huppé (© Olivier Colinet)



PHOTO 4 | Alouette des champs (© René Dumoulin)



PHOTO 5 |
Tourterelles
des bois
(© Olivier
Colinet)

Hirondelle rustique

L'Hirondelle rustique niche surtout dans les bâtiments agricoles et se nourrit d'insectes volants dans les villages, les étables et au-dessus des prairies. La population wallonne décline globalement de 1,8 %, avec parfois de très fortes variations annuelles. Le déclin à long terme par rapport à 1990 est de 43,1 %. La modernisation des étables et la rénovation des anciennes fermes privent l'hirondelle rustique de certains sites de nidification. En outre, l'espèce doit composer avec l'évolution du climat et de ses habitats sur ses lieux d'hivernages, au-delà du Sahara et jusqu'en Afrique du Sud.

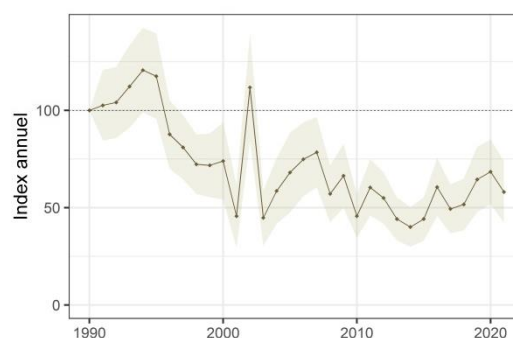


Figure 8 : Evolution de la population d'Hirondelle rustique en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Pipit farlouse

La population wallonne du Pipit farlouse est en déclin important depuis 1990 (-6,2 % par an, soit une diminution de 86,2 % en 32 ans). Ce petit insectivore migrateur était très répandu dans les prairies, mais la conversion en cultures et surtout l'intensification de la fréquence des récoltes de fourrage ont entraîné une forte diminution des effectifs. Le Pipit farlouse a disparu du Condroz et presque totalement du Nord du Sillon Sambre et Meuse. Les populations de Fagne-Famenne s'étiolent peu à peu si bien qu'il n'en reste plus grand-chose. Depuis 2005, le déclin ralentit, peut-être grâce aux différents projets LIFE sur les hauts plateaux ardennais visant à recréer des landes et tourbières favorables notamment à cette espèce.

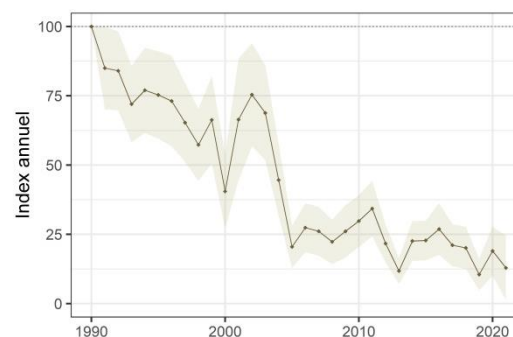


Figure 9 : Evolution de la population du Pipit farlouse en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Bergeronnette printanière

La Bergeronnette printanière est un oiseau migrateur, dont les populations sont assez stables sur le long terme, malgré de fortes variations et des épisodes pendant lesquels les effectifs ont été fortement réduits. Toutefois, il semble que l'espèce a décliné fortement dès le milieu du 20ème siècle, délaissant au passage les prairies pour les cultures. L'espèce s'installe maintenant généralement dans les champs de céréales, de pommes de terre ou de colza.

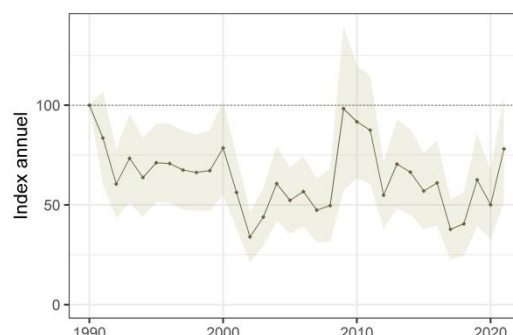


Figure 10 : Evolution de la population de Bergeronnette printanière en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Tarier pâtre

Le Tarier pâtre voit ses populations augmenter spectaculairement depuis le début des années 2000 (+6,8 % par an), soit une hausse de plus de 700% par rapport aux effectifs initiaux. Cette augmentation se remarque partout en Wallonie, bien qu'il reste assez rare au Nord du Sillon Sambro-Mosan. Le Tarier pâtre peut-être très abondant dans les milieux agricoles, mais occupe aussi d'autres milieux tels que friches, coupes à blanc, plantations de résineux,... Depuis quelques années, il se répand de plus en plus dans le Condroz et en région limoneuse, colonisant à cette occasion des milieux principalement dominés par des cultures, où subsistent de petites de petits éléments enherbés parsemés de perchoirs (friches, bords de route, bandes MAEC,...).

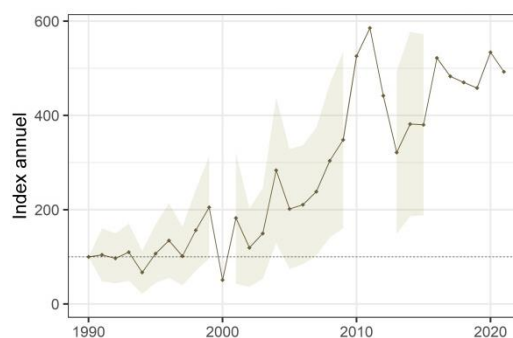


Figure 11 : Evolution de la population du Tarier pâtre en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Fauvette grisette

Ce petit passereau migrateur est en légère augmentation (environ 1% par an, soit une hausse cumulée de 37%). Avant le début des suivis par point d'écoute, l'espèce a fortement régressé à cause des sècheresses historiques au Sahel. L'augmentation peut être interprétée comme une récupération des effectifs, qui a été permise grâce l'amélioration de la situation sur cette zone d'hivernage. Quelques années exceptionnelles sont à remarquer, souvent dues à de bonnes conditions durant la période de nidification précédente et/ou dans les zones d'hivernage.

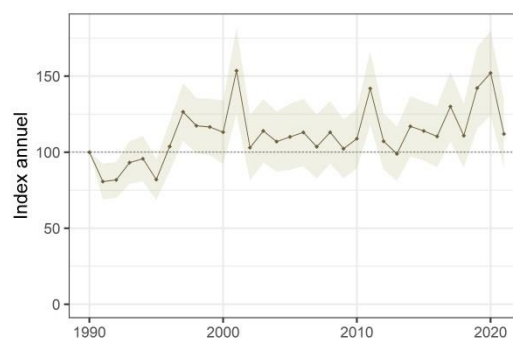


Figure 12 : Evolution de la population de la Fauvette grisette en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Pie-grièche écorcheur

La Pie-grièche écorcheur est un oiseau migrateur qui niche dans les haies et buissons épineux entourés de prairies. Elle se nourrit de gros insectes et de petits vertébrés. Sa population est en augmentation remarquable de 4,5% par an, mais la croissance est surtout très forte ces 11 dernières années, pendant lesquelles l'espèce est apparue en de nombreux endroits d'où elle était jadis absente.

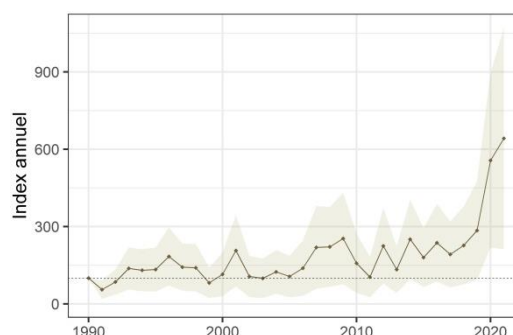


Figure 13 : Evolution de la population de la Pie-Grièche écorcheur en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.



PHOTO 6 | Hirondelle rustique (© Jean-Marie Poncelet)



PHOTO 7 | Pipit farlouse (© Olivier Colinet)



PHOTO 8 | Bergeronnette printanière (© Vincent Rassin)



PHOTO 9 | Tarier pâtre (© Picasa)



PHOTO 10 | Fauvette grisetette (© René Dumoulin)



PHOTO 11 | Pie-grièche écorcheur (© Pierre Pigeon)

Corbeau freux

Le programme SOCWAL indique une stabilité de la population de Corbeaux freux en Wallonie, avec toutefois une augmentation perceptible dans les indices annuels ces dernières années. La méthode du suivi par points d'écoute n'est probablement pas la plus adaptée pour étudier finement l'évolution de ce corvidé colonial. Le dénombrement régulier des nids dans les colonies permettrait une analyse plus fine, incluant l'évolution de chaque colonie et permettant de mettre en évidence d'éventuelles variations géographiques dans l'évolution des populations.

Un tel état des lieux demande un travail de coordination et des prospections intensives qu'il n'est pas possible de reconduire annuellement.

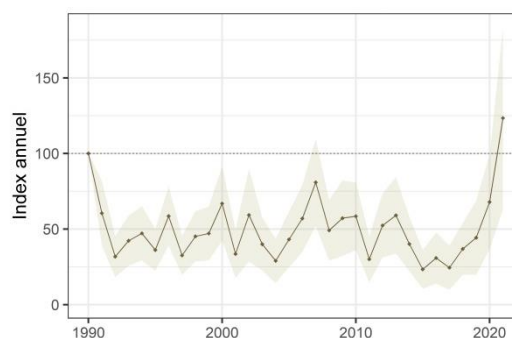


Figure 14 : Evolution de la population du Corbeau freux en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Étourneau sansonnet

L'Étourneau sansonnet niche à la fois en forêt, surtout dans les arbres creux de lisières, et dans les bâtiments des zones rurales. On le retrouve aussi en ville, dans les parcs et les quartiers avec d'anciens bâtiments. Il se nourrit surtout dans les prairies et les vergers, ce qui en fait un oiseau des milieux agricoles.

Les grands groupes (migrateurs, rassemblement de jeunes après la nidification) ont été tronqués à 20 exemplaires pour le calcul des tendances. Comme pour d'autres espèces, des fluctuations sont régulièrement observées mais la tendance sur le long terme reste défavorable (-2,61 % par an), avec environ 57 % des effectifs perdus depuis 1990.

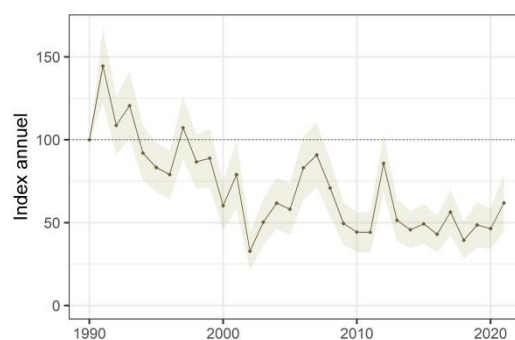


Figure 15 : Evolution de la population de l'Étourneau sansonnet en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Moineau friquet

Ce moineau cavernicole est typique des bocages et des vieux vergers, où il occupe les arbres à cavité. Il niche aussi dans les anfractuosités des bâtiments et peut occuper les nichoirs. Après une période assez stable et fluctuante, de 1990 à 2006, l'espèce a soudainement disparu de nombreuses stations et a fortement décliné. La tendance à long terme est une diminution de 6,12 % par an. 86% des effectifs ont été perdus. La disparition de l'espèce de régions entières est même envisageable à très court terme, comme dans l'Entre Sambre et Meuse, ou le Condroz à l'est de la Meuse. Des programmes de protection locaux sont mis en place (pose et suivis de nichoirs surtout) en Entre-Sambre-et-Meuse et dans le Pays de Herve notamment, et devraient être amplifiés et complétés par des aménagements agricoles de type MAEC dédiés à leur fournir une alimentation hivernale adaptée.

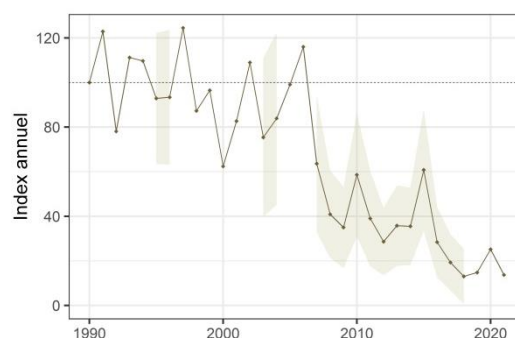


Figure 16 : Evolution de la population du Moineau friquet en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Linotte mélodieuse

La Linotte mélodieuse est répandue dans l'ensemble du territoire, mais elle évite les vastes massifs forestiers et les grandes agglomérations. Elle recherche les paysages ouverts parsemés de haies, de petits arbres ou de buissons et dépend donc fortement du réseau écologique dans les terres agricoles pour nicher. Les ressources alimentaires en graines et en insectes sont aussi cruciales pour le succès des nichées. La population a diminué jusqu'en 2002. Depuis, elle fluctue mais la tendance à long terme reste défavorable (-1,55 % par an), ce qui correspond à un déclin de 39% depuis 1990.

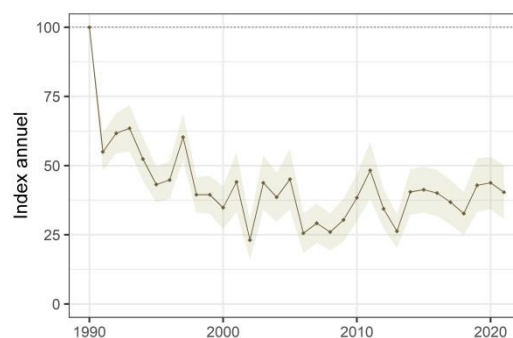


Figure 17 : Evolution de la population de la Linotte mélodieuse en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Bruant jaune

Le Bruant jaune est une espèce emblématique des haies, des lisières et des milieux parsemés de buissons. Il niche à proximité du sol, dans la strate herbacée ou les buissons. Sa population wallonne est en déclin (-2,2% par an) et ce déclin semble s'accélérer. Cela signifie qu'un peu plus de 50% des effectifs ont disparu de l'échantillonnage en 32 ans. La tendance à long terme semble meilleure dans les milieux prairiaux que dans les milieux cultivés ou mixtes.

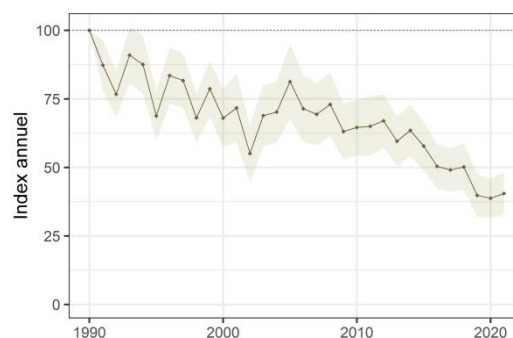


Figure 18 : Evolution de la population du Bruant jaune en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.

Bruant proyer

De tous nos oiseaux communs, le Bruant proyer est l'oiseau qui a subi la plus forte diminution de sa population depuis 1990 (15,83% par an). Le déclin a été particulièrement marqué pendant la décennie 1990-2000. Quelques centaines de couples subsistent dans notre région, soit moins de 1% des effectifs initiaux. Le Bruant proyer subsiste principalement en plein cœur des openfields hesbignons. L'espèce peut bénéficier fortement de MAEC simples comme l'installation de bandes enherbées non fauchées ou fauchées partiellement tard en été, ou de céréales laissées sur pied. Ces aménagements restent toutefois trop rares au sein de l'aire de répartition relictuelle pour espérer voir la population se redévelopper.

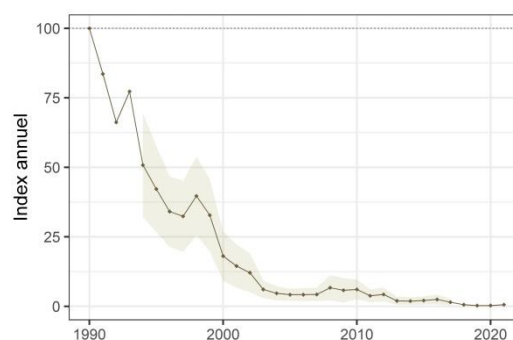


Figure 19 : Evolution de la population du Bruant proyer en Wallonie entre 1990 et 2021. La zone grisée correspond à l'intervalle de confiance à 95%.



PHOTO 12 | Corbeau freux (© Magalie Tomas Millan)



PHOTO 13 | Étourneau sansonnet (© Robert Hendrick)



PHOTO 14 | Moineau friquet (© Robert Hendrick)



PHOTO 15 | Linotte mélodieuse (© Laurent Malbrecq)



PHOTO 16 | Bruant jaune (© Damien Sevrin)



PHOTO 17 | Bruant proyer (© Pierre Pigeon)

5. INDICES SPÉCIFIQUES AUX HABITATS

Bien que de nombreux points d'écoute sont situés dans un environnement mixte, le calcul d'un FBI spécifique pour certains habitats est possible, à condition d'exclure certaines espèces de l'analyse lorsqu'elles sont sous représentées dans ces habitats. Ainsi, pour le FBI calculé à partir des données issues des points situés dans un environnement exclusivement constitué de cultures (255 points), la Pie-Grièche écorcheur et le Tarier pâtre ne sont pas pris en compte.

Le FBI pour ces points situés en culture (cf. Figure 20) montre une baisse plus importante que le FBI global, de 3,3% par an. Plus précisément, ce sont les espèces nichant au sol dans les cultures (Vanneau huppé, Perdrix grise, Bruant proyer, Alouette des champs, Bergeronnette printanière) qui montrent le déclin le plus préoccupant (cf. Figure 21). Cette diminution atteint 6 % par an, et est plus aigüe encore pour les 10 dernières années (-7,7 %). Un déclin très marqué a aussi été observé au début des années 90.

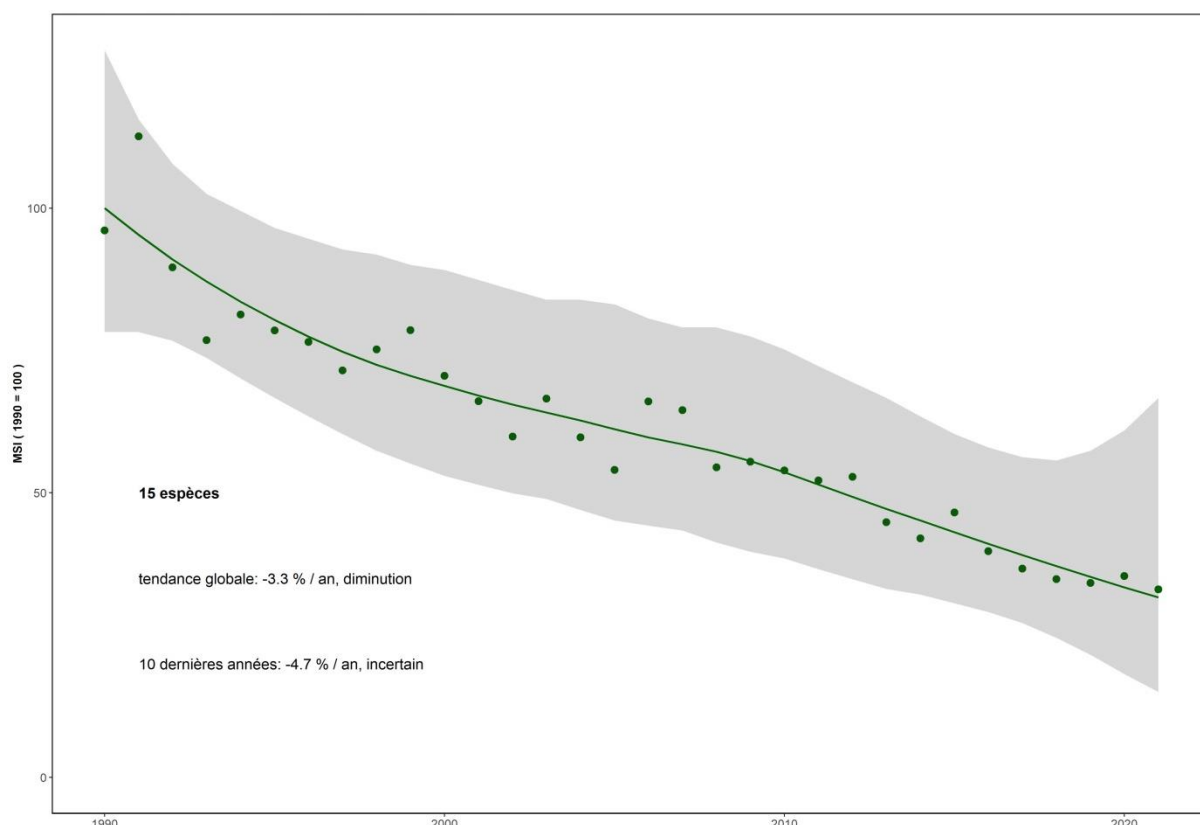


Figure 20 : Indices et tendances cumulées pour 15 espèces d'oiseaux des milieux agricoles dans les cultures en Wallonie

Un FBI spécifique aux prairies (cf. Figure 22) peut aussi être calculé en se basant sur 347 points, pour lequel la Perdrix grise et le Bruant proyer ne peuvent être pris en compte, car l'échantillonnage dans ces milieux est trop réduit.

Il apparaît que les espèces dans les prairies ont une évolution plus stable sur le long terme, avec une légère augmentation (non significative) ces dernières années. Les causes de ce rebond sont à étudier plus précisément selon l'emplacement précis des points par rapport à des actions menées pour l'amélioration de l'habitat (plantation de haies, préservation des prairies extensives avec fauche retardée à l'été dans le cadre des mesures agroenvironnementales et climatiques (MAEC) concernant 20 000ha - soit 7% des prairies permanentes de la région -, mise en réserve naturelle...). Par ailleurs, les points concernés par un changement d'habitat (mise en culture ou construction) sont exclus, ce qui peut conduire à une vision plus optimiste que ne l'est la situation réelle, car uniquement focalisée sur les grands ensembles prairiaux, qui sont généralement ceux où l'on retrouve les prairies les mieux conservées.

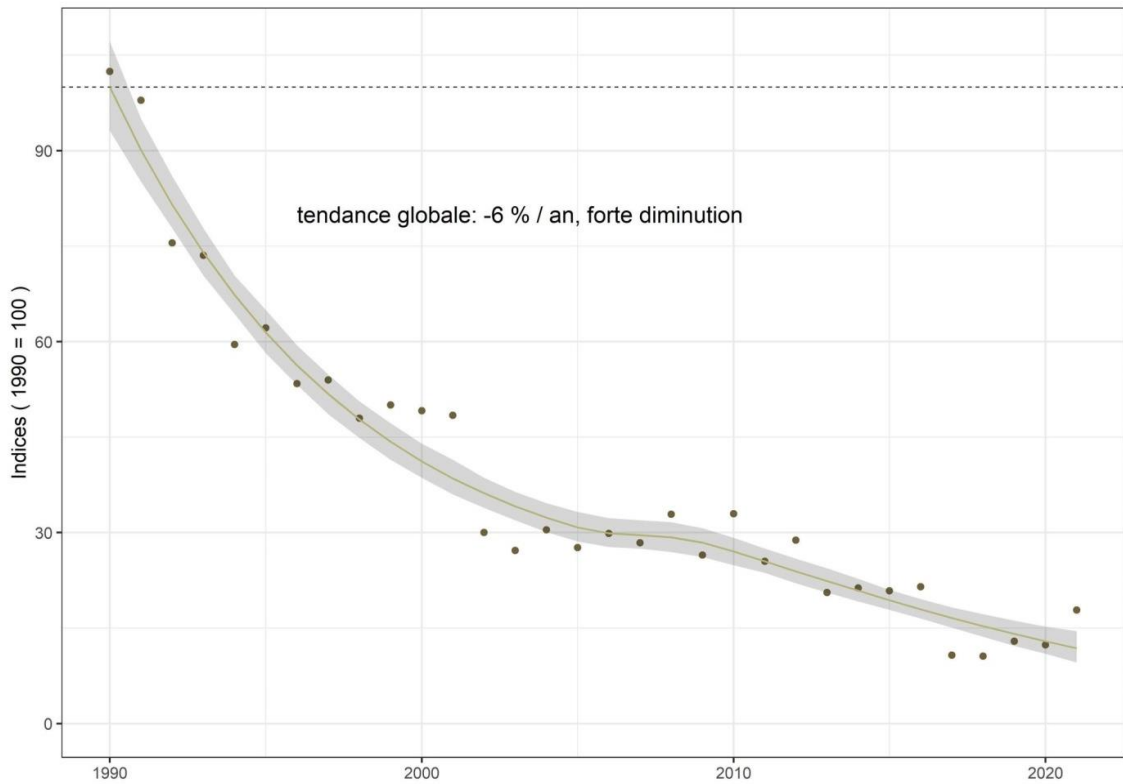


Figure 21 : Évolution de la tendance de 5 espèces des milieux agricoles nichant au sol dans les milieux cultivés. Les espèces sont le Bruant proyer, l'Alouette des champs, le Vanneau huppé, la Perdrix grise et la Bergeronnette printanière.

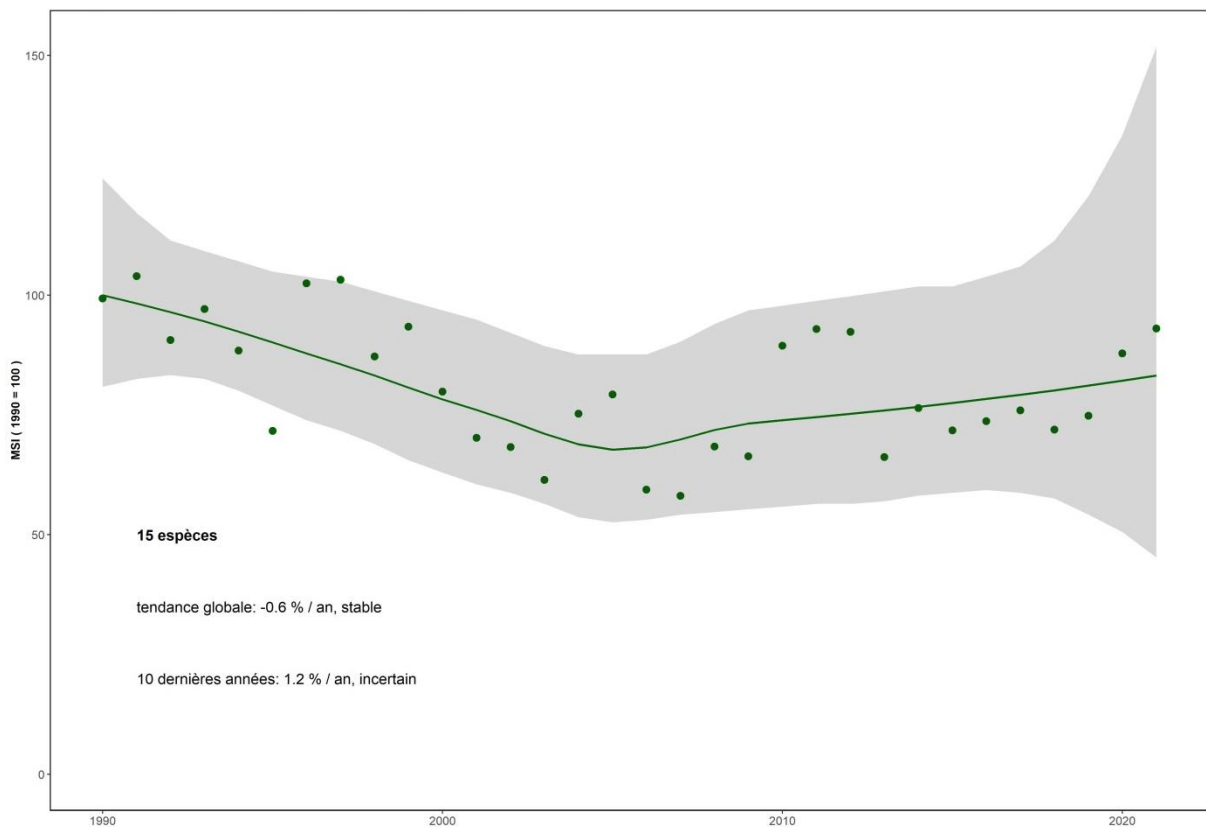


Figure 22 : Indices et tendances cumulées pour 15 espèces d'oiseaux des milieux agricoles dans les prairies en Wallonie

6. AUTRES ESPÈCES EMBLÉMATIQUES DES MILIEUX AGRICOLES WALLONS

Busard cendré

Comme les deux années précédentes, deux couples ont été découverts en 2021. Aucun n'a toutefois pu réussir sa nichée.

Busard Saint Martin

2021 a été une année exceptionnelle pour cette espèce, puisque 11 couples ont été découverts sur le territoire wallon, un nombre jamais atteint. A ces oiseaux, viennent s'ajouter quelques couples installés en France, qui venaient régulièrement chasser en Belgique. Ces installations ont malheureusement coïncidé avec une météo très mauvaise pour l'espèce, et seuls 4 couples ont pu réussir à amener des jeunes à l'envol, ce qui, en soi, reste remarquable.

Busard des roseaux

32 couples ont été découverts en 2021, dont 15 installés en milieu agricole. L'espèce confirme donc sa progression en Wallonie avec un nombre de nichées jamais atteint. Malheureusement, ici encore la reproduction s'avère très mauvaise, en particulier pour les oiseaux installés en milieu agricole, dont le succès reproducteur mesuré par le nombre de jeunes à l'envol est bien en deçà de celui des oiseaux installés en roselière.

Rôle des genêts

Trois oiseaux ont été observés cette année. Le premier est un chanteur entendu brièvement à Roly (Vivi des bois), le 19 mai. Cette découverte n'a malheureusement pas pu être investiguée en profondeur afin de mettre en place des mesures de préservation. Ensuite, un oiseau a été levé dans le camp militaire de Marche-en-Famenne, pendant les recensements dédiés à la Pie-grièche écorcheur, le 26/06. Enfin un dernier oiseau est signalé le 21/07 à Rochefort, mais la donnée est douteuse en l'état ou mériterait des précisions de la part de l'observateur. En effet, la date est extrême (mais pas complètement farfelue) et le lieu indiqué, une pâture intensive, ne correspond pas aux besoins du Rôle...



PHOTO 18 | Busard cendré (© Jules Fouarge)



PHOTO 19 | Busard Saint Martin (© Pierre Melon)



PHOTO 20 | Busard des roseaux (© Olivier Colinet)

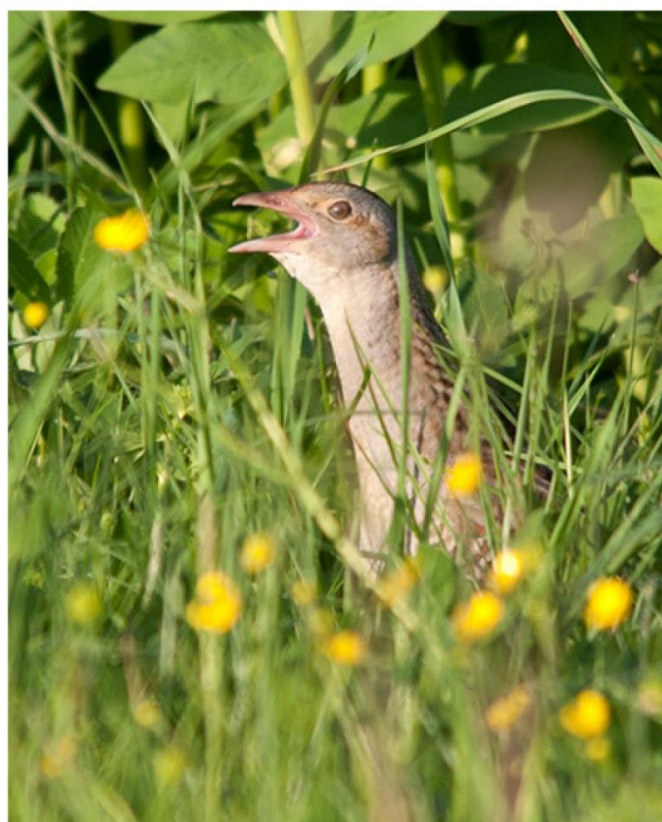


PHOTO 21 | Râle des genets (© Sergey Yellseev)

7. CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

La Wallonie dispose d'un suivi efficace des populations d'oiseaux nicheurs commun qui permet de mesurer l'évolution des populations d'oiseaux agricoles depuis 1990. Il est fondé sur la dynamique d'un réseau d'ornithologues volontaires, qui permet la récolte de données standardisées, très pertinentes pour tout suivi à long terme. Les espèces typiques des milieux agricoles sont dans une situation précaire, puisque, en moyenne et depuis plus de 30 ans, le niveau des populations est 2,7% plus bas que celui de l'année précédente. Les populations d'oiseaux communs des milieux agricoles ont baissé en moyenne de 59,4 % par rapport au niveau de 1990.

Derrière cette évolution moyenne de l'indice des oiseaux agricoles se cachent donc des situations très différentes pour les espèces qui le composent. En effet, deux espèces sont en forte augmentation (Tarier pâtre, Pie-grièche écorcheur), deux sont en légère augmentation (Faucon crécerelle, Fauvette grisette), deux sont stables (Corbeau freux, Bergeronnette printanière) et les 11 autres espèces déclinent de façon plus ou moins marquée : deux ont perdu moins de 50 % de leurs effectifs (Linotte mélodieuse, Hirondelle rustique) quatre ont perdu entre 50 et 80% de leurs effectifs (Bruant jaune, Etourneau sansonnet, Alouette des champs, Vanneau huppé) et 5 espèces ont connu un déclin tel que plus de 80 % des effectifs ont disparu (Bruant proyer, Perdrix grise, Tourterelle des bois, Moineau friquet, Pipit farlouse). En outre, parmi les espèces plus rares encore, le Râle des genêts et le Busard cendré sont toujours en très fâcheuse posture. On peut craindre qu'ils ne disparaissent de notre région si des efforts plus importants ne sont pas entrepris rapidement pour les préserver.

Le déclin des oiseaux des milieux agricoles est pourtant tout sauf une fatalité. Les mesures à prendre pour protéger notre avifaune agricole sont déjà largement connues et éprouvées. À la différence de certaines espèces forestières dont l'habitat peut prendre des centaines d'années pour être restauré, il est réaliste d'espérer l'amélioration de l'état d'au moins une partie des espèces dans un laps de temps beaucoup plus court, à condition d'accroître l'ambition environnementale de la politique agricole commune (PAC).

Dans les cultures, les espèces nichant au sol, qui ont décliné de manière dramatique, requièrent la restauration d'une infrastructure agro-écologique propice à la nidification (bandes enherbées permettant d'accroître les populations d'insectes, couverts propices à l'installation de nids pour les oiseaux nichant au sol ...). Elles pourraient aussi bénéficier du développement de pratiques culturales agro-écologiques, d'une réduction du recours aux pesticides, ou de la réduction de la taille des parcelles agricoles.

Au sein des prairies, il s'agit principalement de la préservation et de la restauration de la diversité biologique de ces habitats, couplée principalement à une réduction de la fréquence des fauches sur les prairies au plus haut potentiel biologique. Le bocage devrait être restauré et densifié là où il est encore présent.

Enfin, l'accroissement des ressources alimentaires hivernales est essentiel pour toutes les espèces granivores sédentaires. Le maintien sur pied de petites parcelles de froment non récoltées pour la période hivernale est un bon exemple d'une mesure simple et efficace permettant d'aider ces espèces.

